





## ANTR2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace**, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent l'**anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

- maîtrise de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la culture et de la vie sociale, suivant les développements récents des sociétés contemporaines ;
- s'est spécialisé dans l'un des champs de l'anthropologie (à travers son choix de finalité) ;
- a développé un ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie dans une perspective de complémentarité et d'ouverture à d'autres disciplines ;
- aura intégré le « basculement » anthropologique à travers la réalisation d'un travail théorique centré sur le développement d'un point de vue anthropologique sur un thème particulier incluant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante (en gérant ses enjeux et conséquences notamment auprès du groupe étudié) en mobilisant les méthodes et techniques pertinentes (enquête, description, interprétation) et en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie ;
- est capable de mobiliser ses savoirs, ses compétences et une démarche scientifique rigoureuse pour porter un regard critique, pluridisciplinaire et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux d'une anthropologie du XXI<sup>e</sup> siècle.

À travers son choix de finalité et l'élaboration de son projet de recherche (mémoire), le diplômé privilégie une formation spécialisée orientée vers les métiers de/d' :

- la recherche, la consultance ou l'expertise de haut niveau dans le champ de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale et culturelle (Finalité approfondie),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets de développement social, économique et culturel, dans un contexte d'interculturalité tant au Nord qu'au sud de la planète (Finalité spécialisée : socio-anthropologie de l'interculturalité et du développement),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets ayant trait à des questions contemporaines d'environnement et de gestion des ressources naturelles en interaction avec les enjeux sociaux et culturels (Finalité spécialisée : anthropologie de la nature, environnement et sociétés),
- l'enseignement ou la formation dans le domaine des sciences sociales (Finalité didactique).

Conscient de la responsabilité propre à sa posture d'anthropologue, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur universitaire critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs citoyennes et éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

**Quel que soit son choix de finalité, est capable de/d' :**

Maîtriser et mobiliser de manière critique, selon une approche qui intègre l'ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie, un corpus de savoirs spécialisés en anthropologie et un socle de savoirs relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie, pour comprendre et analyser avec expertise les groupes humains et phénomènes sociaux.

1.1.

Maîtriser de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie.

1.2.

Démontrer une spécialisation de ses connaissances anthropologiques et un perfectionnement de sa culture générale.

1.3.

Maîtriser un socle de savoirs relatifs aux disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie (sociologie, histoire, psychologie, archéologie, biologie) dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

1.4.

Mobiliser et appliquer de manière pertinente ses connaissances anthropologiques pour comprendre et analyser avec expertise des groupes humains ou des phénomènes sociaux et leurs conséquences, suivant les développements récents des sociétés contemporaines.

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Définir précisément, sur base de l'état de la question, le sujet de recherche et ses dimensions, afin d'assurer un caractère inédit à la recherche et un lancement effectif dans le projet concret de terrain :

- préciser le lieu de terrain ethnographique,
- préciser les délimitations dans le temps et dans l'espace,
-



Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, pour l'enseignement dans le domaine des sciences sociales, le diplômé est capable de :

- démontrer sa capacité à lire un programme de cours de sciences sociales du secondaire de manière critique, en retenir les éléments-clés et, sur cette base, construire une programmation concrète d'une année de cours;
- démontrer la capacité de mettre en Œuvre une approche interdisciplinaire dans des enseignements en sciences sociales.

AA-F-E.3.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le master 120 en anthropologie propose un tronc commun, deux finalités différenciées et des cours au choix:

- Un tronc commun (90 crédits)
  - Deux finalités (30 crédits) :
    - Finalité didactique (30 crédits)
    - Finalité approfondie se déclinant en 4 modules (30 crédits)
      - Mobilités, frontières et diversités culturelles
      - Anthropocène, rapports de pouvoir et mouvements sociaux
      - Modes d'existence, non-humains et intelligences artificielles
      - Genre, sexualité et rapports de domination
-

Il rassemble des enseignements de méthodologie encadrant l'enquête de terrain de chaque étudiant et l'accompagnement à la rédaction de la monographie. C'est dans cette perspective que chaque étudiant réalisera un véritable terrain ethnographique, sur des espaces lointains ou proches.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Problématiques transversales (29 crédits)

○ LANTR2020	<a href="#">Anthropologie des systèmes symboliques : religion, nature et numérique</a>	Olivier Servais	(FR) [q1] [20h] [4 Crédits] 🌐	x	
○ LANTR2030	<a href="#">Séminaire d'anthropologie prospective : anthropologie des mondes contemporains</a>	Jacinthe Mazzocchetti	(FR) [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐		x
○ LANTR2095	<a href="#">Séminaire de tutorat des jurys en anthropologie</a>	Marie Deridder Julie Hermesse Frédéric Laugrand			



## Liste des finalités

### ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

parmi :

- > Finalité didactique [ prog-2024-antr2m-lantr200d ]
- > Finalité approfondie [ prog-2024-antr2m-lantr200a ]

## Finalité didactique [30.0]

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité développe des compétences d'enseignants ou de formateurs dans le domaine des sciences sociales. Elle conduit l'étudiant au professorat dans l'enseignement secondaire ou supérieur non universitaire.

### ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- IFR Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### o Matières transversales

● LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X
● LAGES2811				

**O Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (4 crédits)**

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

⌘ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		PR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	
⌘ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		PR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	



● LENVI2101



				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LDROI1503	Droit, nature et société	Olivier De Schutter (supplée Christophe Lazaro) Christophe Lazaro	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LFILO2281	Philosophie de l'art et de la culture (questions approfondies)	Pierre Destrée (supplée Nathalie Frogneux) Nathalie Frogneux (coord.)	FR [q1] [30h+0h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x	x

#### ⌘ Module 4 : Genre, sexualité et rapports de domination (30 crédits)

##### ○ Cours obligatoires (20 crédits)

○ LDVLP2310	Féminismes décoloniaux et écoféminismes	Jacinthe Mazzocchetti Emmanuelle Piccoli	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		
-------------	---	---	---------------------------	--	--

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LPSYS2056	Psychologie du genre	Annalisa Casini Annalisa Casini (supplée Vincent Yzerbyt) Annalisa Casini (supplée Isabelle Roskam)	DS [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## ANTR2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement universitaire (à l'exception des licences délivrées par les universités étrangères) T J 1 0 0 -1 0 129.96299744 Tm ((l'université*



Bachelor of Laws in de rechten  
Bachelor of Arts in de  
godgeleerdheid en de

Masters		
Master en Sociologie Master en Histoire Master en Philosophie Master en Sciences politiques Master en Sciences de la population et du développement Master en Information et communication Master en Archéologie et histoire de l'art	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	<a href="#">Accès sur dossier</a>
Tout autre master non cité ci-dessus		<a href="#">Accès sur dossier</a>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Pour les personnes pouvant faire valoir une expérience professionnelle (minimum 5 années d'activités, en ce compris les années

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Le programme du master en anthropologie est conçu principalement autour de deux piliers : la production d'un travail théorique en anthropologie et la rédaction d'une monographie à partir d'une enquête ethnographique (enquête sur le terrain) réalisée suivant la méthode d'observation participante. Pour y parvenir, un système de tutorat (encadrement d'un petit groupe d'étudiants par un académique et des chercheurs) est mis en place dès le début de la première année, lors d'un week-end résidentiel qui permet la

- dans les possibilités de rencontre internationale offertes à l'étudiant. Grâce aux cours de la Chaire Jacques Leclercq, les étudiants de l'UCLouvain peuvent suivre, chaque année, les enseignements de chercheurs de renommée internationale. Ces cours sont dispensés en anglais ou en français.
-